



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 9 juin 2021 (en mode virtuel)

PRÉSENCES

Monsieur Sébastien Pomerleau, président
Monsieur Noureddine Bsiker, trésorier
Madame Catherine Genest, parent
Madame Marie-Chantale Lord, parent
Monsieur Jean Tittley, secrétaire

Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde
Madame Isabelle Dufour, enseignante
Madame Marie Larose, enseignante
Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
Madame Sonia Grégoire, directrice

AUTRE PRÉSENCE

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice du procès-verbal

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption des procès-verbaux du 20 avril et du 5 mai 2021
- 1.4. Suivis aux procès-verbaux du 20 avril et du 5 mai 2021

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. DÉCISION ET DISCUSSION

- 3.1. Approbation des listes de matériel scolaire 2021-2022
- 3.2. Date de l'assemblée générale des parents et du CE de septembre 2021
- 3.3. Rapport annuel du CE
- 3.4. Document d'information générale du service de garde
- 3.5. Consultation des élèves
- 3.6. Sorties scolaires pour les élèves de 6^{ème} année

4. INFORMATION

- 4.1. Compte rendu des activités du service de garde lors des journées pédagogiques 2020-2021
- 4.2. Rapport du président et correspondance reçue
- 4.3. Rapport de la direction
- 4.4. Rapport du représentant au comité de parents
- 4.5. Rapport du trésorier
- 4.6. Rapport de la fondation et de l'OPP

5. AUTRES SUJETS

- 5.1. Questions et demandes des membres du CE

6. FERMETURE

- 6.1. Possibilité d'une prochaine rencontre le 30 août 2021
- 6.2. Levée de la réunion

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Pomerleau ouvre la séance à 19 h.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Pomerleau procède à la lecture et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2020-2021-37	Sur proposition de Mme Lord et appuyé par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
--------------------------	--

1.3. Adoption des procès-verbaux du 20 avril et du 5 mai 2021

M. Pomerleau demande s'il y a des corrections à apporter aux procès-verbaux.

C.E. 2020-2021-38	Sur proposition de M. Bsiker et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.
--------------------------	--

1.4. Suivi aux procès-verbaux du 20 avril et du 5 mai 2021

Mme Grégoire confirme aux membres qu'une reconnaissance pour les bénévoles aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire. La nature de cette reconnaissance demeure secrète afin de conserver la surprise pour les bénévoles siégeant au CE.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas de public présent.

3. DISCUSSION

3.1. Approbation des listes de matériel scolaire 2021-2022

Les projets de listes de matériel scolaire ayant été remis lors de la dernière rencontre, M. Pomerleau demande si certaines personnes ont des commentaires.

M. Pomerleau réitère l'importance de viser une constance des listes de matériel d'une année à l'autre afin de limiter la facturation aux parents pour le même matériel. Il note entre autres la disparité entre les cartables, dont la taille demandée varie d'un degré scolaire à l'autre.

Mme Larose et Mme Dufour s'entendent pour dire qu'elles s'adaptent au matériel des élèves, même s'il diffère de celui indiqué sur la liste. Mme Dufour suggère une harmonisation du matériel par cycle, afin de palier à la courte durée de vie du matériel scolaire.

Mme Grégoire informe les membres des précisions données par le secrétariat général. Ainsi, il est possible de procéder à des ajustements pour cette année, par exemple le nombre et le type de crayons de couleurs, mais au sujet des marques, elles doivent être retirées, à l'exception des cahiers Canada. Les marques, tout comme les fournisseurs, sont à exclure des listes. De même, la recommandation serait que l'école achète les cahiers d'exercices afin de ne pas cibler de fournisseurs. Mme Grégoire est donc en attente, à savoir si le prix des cahiers d'exercices serait plus avantageux lorsque la transaction est effectuée par l'école.

Au sujet des flûtes, il doit être inscrit sur la liste que c'est l'école qui la fournit. Il ne faut en aucun cas encourager le parent à déboursier à cet effet. Certains membres se questionnent quant à la possibilité de mentionner sur la liste que les flûtes sont partagées entre tous les élèves. Mme Grégoire vérifiera ce qu'il est possible de faire à ce propos.

Mme Grégoire consulte les membres à savoir s'ils seraient d'accord avec le fait d'inclure une licence numérique de 12,00\$ dans les frais chargés aux parents, car les trois titulaires de 1^{ère} année n'utilisent pas de cahier d'exercice. Certains se questionnent par rapport au temps d'écran qu'engendrera cette licence numérique, qui pourrait être moins bien perçue du côté des parents. Mme Lefebvre, orthophoniste, informe qu'il s'agit d'un complément aux activités imprimées et que c'est d'un bel atout, entre autres grâce aux activités audio qui travaillent la discrimination auditive. Les membres sont donc en accord avec cette demande.

C.E. 2020-2021-39	Sur proposition de Mme Lord et appuyé par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'approuver les listes de matériel scolaire pour l'année 2021-2022 substantiellement conformes à celles présentées.
--------------------------	--

3.2. Date de l'assemblée générale des parents et du CE de septembre 2021

À l'instar des deux dernières années, M. Pomerleau propose aux membres que la date de l'assemblée générale des parents se déroule immédiatement après la rencontre avec les professeurs. Mme Grégoire mentionne que cette rencontre se tiendra le 9 septembre 2021. La première rencontre du prochain Conseil d'établissement se tiendra le 22 septembre 2021.

C.E. 2020-2021-40	Sur proposition de M. Bsiker et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'approuver les dates de l'assemblée générale des parents (9 septembre 2021) et de la première rencontre du CE (22 septembre 2021).
--------------------------	---

3.3. Rapport annuel du CE

M. Pomerleau présente aux membres le rapport des activités annuelles du CE qui sera présentée aux parents à la prochaine assemblée générale. Il questionne les membres à savoir si la présentation est représentative de l'année 2020-2021.

C.E. 2020-2021-41	Sur proposition de Mme Lefebvre et appuyé par Mme Lord, il est résolu unanimement d'approuver le rapport annuel du CE 2020-2021.
--------------------------	---

3.4. Document d'information générale du service de garde

Mme Dumont présente le document d'information générale du service de garde aux membres. Quelques faits sont mis de l'avant. L'horaire des maternelles 4 et 5 ans sera désormais le même. La tarification est fixée par le centre de services scolaire. Tout comme cette année, le formulaire pour les journées pédagogiques sera envoyé aux parents via Google Forms. Pour ces journées pédagogiques, le service de garde peut en cas de besoin être opéré dans une autre école. Cette information sera mentionnée par écrit dans le formulaire.

En ce qui a trait aux mauvaises créances, les frais sont les mêmes depuis quelques années. Les frais de retard en fin de journée sont de 8,85\$. Pour la semaine de relâche, les frais d'absence sont moins élevés, car le parent paie plus cher la journée de service de garde. Les frais supplémentaires pour absence sont toujours additionnés à ceux de la journée complète.

C.E. 2020-2021-42	Sur proposition de Mme Lord et appuyé par Mme Larose, il est résolu unanimement d'approuver le document d'information générale du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022.
--------------------------	--

3.5. Consultation des élèves

M. Pomerleau présente aux membres les résultats obtenus suite à la consultation des élèves, qui portait sur les activités parascolaires. Plusieurs activités originales ressortent de ce sondage. Au sujet du déroulement de celui-ci, Mme Larose et Mme Dufour s'entendent pour dire que c'était plaisant pour les élèves, mais que ce pourrait être mieux défini et structuré lors des prochaines consultations.

3.6. Sorties scolaires pour les élèves de 6^{ème} année

Mme Grégoire informe les membres que les enseignantes de 6^{ème} année aimeraient organiser deux sorties de fin d'année pour les finissants : une sortie au cinéma le 21 juin et une journée au Village Vacances Valcartier le 22 juin. Les membres sont en faveur de la tenue de ces activités.

C.E. 2020-2021-43	Sur proposition de Mme Genest et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'approuver la tenue des sorties de fin d'année des finissants 2020-2021.
--------------------------	--

4. INFORMATION

4.1. Compte rendu des activités du service de garde lors des journées pédagogiques 2020-2021

Mme Dumont mentionne qu'il n'y a pas eu d'activités spécifique au service de garde lors des journées pédagogiques cette année (COVID).

4.2. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

M. Pomerleau informe que les présidents de conseils d'établissement ont reçu les politiques récemment adoptées concernant l'adaptation scolaire et l'expulsion des élèves. Ces deux nouvelles politiques sont disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaires.

4.3. Rapport de la direction

Mme Grégoire introduit son rapport en commentant le dernier droit de l'année scolaire qui s'annonce positif. Les deux groupes confinés seront de retour lundi le 14 juin. Elle espère garder tous les élèves à l'école jusqu'au dernier jour. Elle explique certains assouplissements concernant le port du masque dans l'école. Les enseignants sont à terminer leurs évaluations et à recueillir toutes les traces nécessaires en vue du dernier bulletin, qui vaut pour 65% de la note finale de l'année. Le comité de fin d'année est à organiser des activités pour le dernier jour de classe, le 23 juin prochain. Le comité de reconnaissance des élèves remettra des certificats aux élèves s'étant démarqués tout au long de l'année. Les finissants seront soulignés lors de la dernière journée. Les informations seront envoyées aux parents.

Mme Grégoire termine en remerciant chaleureusement les membres pour leur travail exceptionnel tout au long de l'année au sein du Conseil d'établissement. Elle se dit choyée de collaborer dans le respect et la communication, tout en gardant l'enfant au cœur des décisions.

4.4. Rapport du représentant au comité de parents

Les classes spécialisées de l'école De Rochebelle seront relocalisées à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette à compter de septembre 2022. M. Pomerleau croit que le centre de services scolaire a adapté sa manière de faire pour favoriser l'adhésion au projet et ainsi éviter les erreurs dans le cadre de la relocalisation des classes spécialisées de l'école St-Mathieu.

Un autre sujet discuté lors de cette dernière rencontre du comité de parents était le financement du Ministère pour l'école Madeleine-Bergeron qui accueille les enfants de la grande région de Québec présentant un handicap. Le Ministre a assuré qu'il allait rectifier la situation.

Les besoins en financement pour le CE ont également été discutés. Il ressort que la majorité des CE emploient une personne attirée à la rédaction des procès-verbaux. Les frais de déplacement ou de gardiennage sont quant à eux peu utilisés. Le fait que le CE finance des activités dans l'école aide à son rayonnement et à le faire connaître auprès des élèves.

4.5. Rapport du trésorier

Les dépenses de cette année sont d'environ 1000\$, mais certains chiffres ne sont pas encore à jour.

4.6. Rapport de la fondation et de l'OPP

Il n'y a rien de nouveau à déclarer pour la fondation.

Du côté de l'OPP, la semaine de la sécurité routière s'est tenue la semaine du 17 mai. Des parents ont profité de l'occasion pour sensibiliser d'autres parents sur l'importance d'adopter des habitudes sécuritaires à leur arrivée du matin.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Questions et demandes des membres du CE

En tant que secrétaire, M. Tittley prend un instant pour remercier la rédactrice, Mme Gaudreau, et la féliciter pour son excellent travail.

Mme Genest se questionne quant aux travaux de rénovation prévus à l'école cet été. Mme Grégoire répond que la tenue de ces travaux sera reportée d'un an, car la seule soumission proposée était trop coûteuse.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

M. Pomerleau mentionne que la prochaine rencontre se tiendra le 30 août prochain afin de présenter certaines redditions de compte. Il remercie tous les membres pour cette année exceptionnelle et est très satisfait du travail de tous et chacun, avec un taux d'assiduité de 100%.

6.2. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pomerleau lève la séance à 21 h 30.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Sonia Grégoire
Directrice